Un putsch populaire au pays des banques ?

Reprendre le pouvoir de création monétaire, passé insidieusement des États aux banques commerciales, est-ce encore possible ? En Suisse, le projet d'un référendum sur la question a été soumis au Conseil des États, qui a rejeté l'idée. Néanmoins, après avis du Conseil national, le référendum devra être organisé en 2018. Une opportunité historique de remettre l'argent à sa place.

Par Marielsa Salsilli

À PROPOS DE L'AUTEURE
Ingénieure de formation, Marielsa Salsilli enquête sur les alternatives qui permettront de construire un nouveau paradigme social et environnemental.

Séisme bancaire

Une première en Europe et dans le monde ! La proposition prévoit que la Confédération helvétique reprenne son pouvoir de création monétaire. Une telle mesure permettrait à la seule banque centrale de créer des francs suisses. L'activité bancaire commerciale serait de fait restreinte à sa finalité originelle (et dont elle n'aurait jamais dû s'écarter) : la gestion de comptes, c'est-à-dire les transactions et les paiements, la gestion de patrimoine et l'octroi de prêts. Mais comment ? N'est-ce pas là le métier de banquier ? En théorie, oui. Mais les banques sont trop occupées à créer de l'argent… et à jouer avec. Si la question de la monnaie n'avait pas été rendue artificiellement aussi complexe et opaque, tous les citoyens le sauraient.

Bunker de la finance

L'histoire commence quand un instituteur à la retraite, Hansruedi Weber, soutenu par une poignée de citoyens, mais aussi des journalistes et des universitaires de renommée internationale[1] lancent en 2014 l'initiative populaire Monnaie pleine. Son slogan : « *Pour une émission monétaire uniquement par la banque nationale et une monnaie à l'abri des crises !* » Les 100 000 signatures nécessaires pour réclamer la votation sont largement recueillies, malgré la technicité du sujet, un contrôle administratif draconien et le silence médiatique. Un comble pour la Suisse, qui a bâti sa prospérité et sa sécurité nationale sur l'activité bancaire et qui héberge les sièges sociaux des banques systémiques et les instances de pilotage de la finance internationale[2], en particulier, la toute-puissante Banque des règlements internationaux (BRI). « *La BRI contrôle les banques centrales et les organisations financières internationales. Elle ne dépend d'aucun gouvernement et ses avoirs sont insaisissables* », rappelle Gérard Foucher, un dénonciateur des plus populaires de l'hégémonie monétaire (lire interview p. 50). La BRI édicte depuis Bâle les règles applicables à toutes les banques commerciales de la planète[3]. Consulter le peuple sur le « *monopole privé de la création monétaire* », dans le centre névralgique de la finance mondialisée, a quelque chose de surréaliste… et d'impertinent.

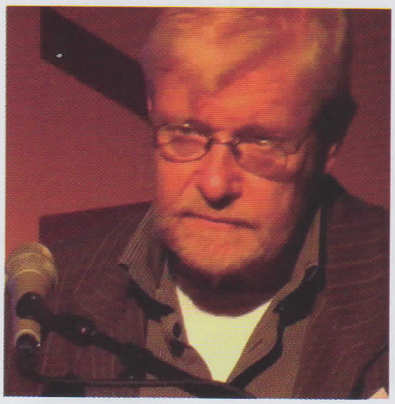

Hansruedi Weber

Changer la Constitution

Mais neutralité n'est pas synonyme de laisser-faire. Déjà en 1891, le gouvernement helvète s'était réapproprié le contrôle de la monnaie, en interdisant aux banques commerciales de faire tourner la planche à billets. Cependant, avec le développement de la monnaie scripturale[4], la souveraineté monétaire avait encore, insidieusement, échappé à la Confédération. C'est ainsi qu'en Suisse et ailleurs, 90 % à 100 % de la masse monétaire provient désormais de l'argent-dette (*cf.* article page 48). Par quel miracle le peuple suisse envisage-t-il de mettre fin à l'impunité des *banksters* ? En modifiant la Constitution fédérale, pour que seule la Banque nationale suisse (BNS) soit autorisée à créer l'argent. Pièces et billets, mais aussi et surtout l'intégralité de l'argent électronique. Toute la monnaie en circulation deviendrait alors de la « monnaie centrale » garantie par l'État et pleinement légale[5]. D'où son appellation de « monnaie pleine ».

100% money

De la monnaie électronique d'origine centrale dans le circuit économique ! Dans ces conditions, la masse monétaire pourrait enfin être ajustée à la production économique réelle et orientée vers des projets au service de la collectivité. Les banques ne pourraient prêter que de l'argent disponible (épargne, emprunts ou monnaie centrale), au lieu de créer comme aujourd'hui de l'argent-dette. Ce qui conduirait à la disparition du principe de réserve fractionnaire[6]. La proposition suisse est proche, en cela, du mouvement 100% money[7]. Cette revendication citoyenne internationale consiste à exiger que le montant maximum des crédits accordés par une banque commerciale n'excède pas ses réserves en monnaie centrale, soit un taux de réserve fractionnaire de 100 %. Dans les deux cas, le résultat serait le même : les banques commerciales ne seraient plus autorisées à créer l'argent *ex nihilo*. Avec pour bénéfice immédiat la sécurisation des transactions et des comptes[8]. Une révolution !

Notes

1. Peter Ulrich, Christoph Binswanger, Sergio Rossi ou Philippe Mastronardi…
2. Le CSF, l'IADI, l'AICA, le CBCB…
3. Accords de Bâle III, BRI, 2010.
4. La monnaie scripturale provient de simples jeux d'écriture comptable, par opposition à la monnaie fiduciaire, émise sous forme de pièces et de billets et initialement indexée sur la richesse réelle des États à partir de leur réserve d'or métal.
5. Les moyens de paiement légaux sont définis par la loi : pièces, billets et argent électronique de la banque centrale (exclusivement réservé aux règlements interbancaires). C'est la monnaie centrale. La monnaie scripturale est utilisée comme de la monnaie légale, sans en être. Aussi devrait-elle être couverte par de la monnaie centrale (principe du taux de réserve fractionnaire).
6. Le taux de réserve fractionnaire correspond en théorie au ratio maximum de monnaie scripturale que peut créer une banque commerciale, à partir de la monnaie centrale qu'elle possède réellement. En réalité, cette réserve est constituée a posteriori par la banque centrale, à partir du montant des crédits accordés par les banques commerciales. Ce taux, estimé à 10 %, est en réalité plus proche de 1 % (ce qui signifie que 100 euros de monnaie scripturale peuvent être créés pour 1 euro d'argent légal en compte) : 0 % en Angleterre à 2,5 % en Suisse. Source : Quaterly bulletin, 2014, Bank of England (qb14q102.pdf).
7. I. Fisher, *100% money*, 1935. Voir aussi *The Chicago Plan*, qui proposait une séparation stricte entre les mécanismes de création monétaire et ceux d'octroi de crédits.
8. Dans le dispositif *100% money*, les banques sont solvables puisqu'elles détiennent une réserve de monnaie centrale égale aux crédits octroyés. Dans la proposition Monnaie pleine, les comptes clients sont déjà en monnaie centrale et, sécurité supplémentaire, ne figurant pas dans le bilan de la banque commerciale, ils ne peuvent être inclus dans la masse en cas de faillite bancaire.

Agenda

Conférence du *think tank* GDI le 5 février 2018 à Zurich.

Votation populaire et « démocratie réelle »

La Suisse est l'un des seuls pays occidentaux à bénéficier d'un recours démocratique direct : l'initiative populaire[1]. Ainsi, tout citoyen de la Confédération peut soumettre à l'ensemble de la population une proposition de modification de la Constitution, ou le refus d'une loi. Seule condition : recueillir plus de 100 000 signatures « valides », dans les dix-huit mois suivant la publication officielle de l'initiative.
Le gouvernement puis le Parlement[2] donnent leur avis et des consignes de vote. La votation doit être organisée dans les dix mois qui suivent. La loi est ensuite modifiée en fonction du résultat final de la votation.

1. *Cf. NEXUS* n° 102 « Référendum d'initiative citoyenne : une révolution démocratique à portée de main ? ».
2. Le Parlement helvète est constitué de deux chambres : le Conseil des États (représentants des cantons) et le Conseil national (représentants du peuple).

Jean-Marc Heim

Porte-parole et coordonnateur pour la Suisse romande de l'initiative Monnaie pleine

« Notre modèle ose remettre en cause la création monétaire privée »

nexus Pourquoi ce terme Monnaie pleine ? Quelle différence avec le *100% money* ?

Jean-Marc Heim : La monnaie d'usage n'est pas une monnaie pleinement légale, ni garantie. Dans notre proposition, toute la monnaie serait d'origine centrale. Dans la proposition *100% money*, la monnaie scripturale privée est maintenue, mais elle doit être garantie à 100 % par des réserves en monnaie centrale, ce qui revient au même. Notre modèle est plus transparent et ose remettre en question la création monétaire privée.

En quoi une monnaie cent pour cent centrale offre-t-elle plus de garanties pour les populations ?

La monnaie actuellement en circulation [essentiellement scripturale] ne présente pas les mêmes garanties que la monnaie centrale. Le gouvernement suisse l'a d'ailleurs confirmé : « *Seule la monnaie centrale a cours légal [...] l'argent au sens du droit constitutionnel ne comprend pas la monnaie scripturale des banques commerciales qui connaît un risque d'insolvabilité*[1]. » Des fonds de garantie existent, mais ils ne sont pas suffisamment approvisionnés. Le fonds suisse est doté de 6 milliards de CHF, soit 1,4 % des avoirs seulement ! Le solde de notre compte en banque n'est donc pas un moyen de paiement légal, mais une promesse de notre banque.

Comment éviter que les banques commerciales contournent une éventuelle interdiction de création monétaire par l'émission de crédits bancaires ?

Le nouvel article de la Constitution que nous proposons précise que la Banque nationale suisse, la BNS, « *fixera des délais de conservation minimaux pour les placements financiers* ». Une telle réglementation créerait une séparation nette entre moyens de paiement et octroi de crédits. Sans quoi il pourrait y avoir des tentatives de création de « monnaie temporaire », non visibles lors de la clôture journalière des places financières, via des comptes d'épargne à court terme ou des prêts instantanés.

Existe-t-il d'autres initiatives de reprise du pouvoir de création monétaire dans le monde ?

Il n'y a qu'en Suisse et en Islande, pour l'instant, que des démarches citoyennes significatives concernant la souveraineté monétaire nationale sont engagées. Concernant l'Islande,

Dans les conditions actuelles, la disparition du cash entraînerait la suppression totale de la monnaie centrale, donc légale. Les banques commerciales étendraient alors leur hégémonie à l'intégralité de la masse monétaire.

la réforme préconisée par le rapport parlementaire Frosti Sigurjónsson[2] semble gelée, suite à un changement de gouvernement. Les revendications du mouvement allemand Monetative sont les mêmes que les nôtres, mais le peuple allemand ne dispose pas du référendum populaire pour les faire aboutir. Le Parlement hollandais a demandé une étude sur la question. En Angleterre, peu d'avancées, mais la Banque d'Angleterre a curieusement élargi l'accès à ses services à des agents économiques[3].

Une monnaie centrale à 100 % est-elle compatible avec la disparition du cash ?

Dans les conditions actuelles de création monétaire privée, la disparition du cash entraînerait la suppression totale de la monnaie centrale, donc légale. Les banques commerciales étendraient alors leur hégémonie à l'intégralité de la masse monétaire. Loin de rejeter la monnaie électronique, nous demandons juste qu'elle soit créée par la banque centrale, au même titre que l'argent liquide, comme c'est le cas en Suède, où la monnaie centrale électronique est déjà accessible au public par un système de cryptomonnaie. Nous ne sommes pas contre les monnaies électroniques privées, pour autant qu'elles soient clairement identifiables comme telles, ce qui n'est pas le cas actuellement. Notre proposition aboutirait à une seule sorte de « franc suisse » émis par la BNS, qu'il soit sous forme physique ou électronique.

Propos recueilllis par Marielsa Salsilli

Notes

1. Avis du Conseil fédéral du 25/4/2012, suite à l'interpellation du Parti écologiste du 13/3/2012, www.parlament.ch.
2. « Monetary Reform », Rapport parlementaire Frosti Sigurjónsson, mars 2015.
3. Blueprint for a new RTGS system, 17/6/2016, BoE. Des fournisseurs de services bancaires peuvent accéder aux e-money institutions et payment institutions de la BoE.

Aller plus loin sur la monnaie électronique centrale

Ben Dyson & Graham Hodgson, « Digital cash – Why central banks should start issuing electronic money », 1/2016.
Ben Broadbent, « Central bank and digital currencies », BoE, speech given on the 2/3/2016.

L'histoire d'un tour de passe-passe

À la racine des dérives financières actuelles, la mainmise historique des banques commerciales sur la création monétaire. Une arnaque au détriment de l'économie réelle, de la démocratie et des populations.

Croyez-vous vraiment que votre banquier vous prête de l'argent dont il dispose par ailleurs ou que l'argent de votre compte en banque provient de la banque centrale ? En fait, beaucoup ignorent encore qu'il existe deux circuits monétaires : un réel et un virtuel. L'unique monnaie d'usage ayant cours légal est la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire les pièces et les billets. Émise par les banques centrales, elle est garantie par l'institution. Mais le cash ne représente plus qu'une infime part de l'argent en circulation. Alors, d'où provient l'essentiel de la masse monétaire ? Il est généré artificiellement par les banques commerciales, à partir de... rien ! « *97 % de la monnaie est créée virtuellement, sous forme de chiffres sur un compte en banque, quand un crédit est accordé* », indique l'International Movement for Monetary Reform, l'IMMR. Une simple écriture comptable donc, qui accroît le bilan de la banque avec de l'argent qui n'existe pas, de l'aveu même de la Banque d'Angleterre[1] ou du Conseil fédéral suisse, qui désigne cette monnaie scripturale des banques commerciales comme un « substitut monétaire[2] » !

« Les gens triment pour quelques zéros sur un écran, en échange de leur sueur, de leur sang et de leurs larmes. »
Sam Gerrans

Faux-monnayeurs

L'argent est donc créé *ex nihilo*, à partir des dettes contractées par les populations et les États. Le documentaire de Paul Grignon, *L'Argent dette*, le dénonçait dès 2006. « *L'argent-dette est une fraude pure et simple, un vol à l'encontre des pauvres nigauds qui ont signé le contrat de crédit à son origine. Les gens triment pour quelques zéros sur un écran, en échange de leur sueur, de leur sang et de leurs larmes* », s'insurge l'auteur britannique Sam Gerrans. Mais la figure montante pour dénoncer l'arnaque de la « *confiscation de la création monétaire* » est certainement Gérard Foucher. Dans son livre *Les Secrets de la monnaie* comme dans ses nombreuses vidéos[3], ce dernier décrypte le péché originel de la monnaie. « *Le pouvoir de création monétaire a toujours été un enjeu central. Il est au cœur des processus de domination, des conflits et des guerres. Créer la monnaie permet de maîtriser l'économie et la population. La confiscation de la création monétaire a débuté avec la Banque d'Angleterre, en 1694. Puis elle s'est imposée au fil des décennies aux États-Unis, tant par l'intimidation que par la ruse. Celui qui crée la monnaie décide des projets qui seront financés : il a donc le pouvoir de créer notre futur collectif. Avec l'indexation du dollar sur l'or, ce pouvoir – quasi divin – est devenu mondial. Quant aux derniers pays qui dérogeaient à ce système hégémonique, l'Afghanistan, l'Irak, le Soudan, ou la Libye, ils ont dû rentrer dans le rang.* »

Prêt ou crédit ?

Quand un organisme accorde un prêt, il se positionne comme intermédiaire pour distribuer de la monnaie légale qui existe déjà, qu'elle provienne d'autres comptes bancaires (épargne), de fonds propres ou de la banque centrale. Dans ce cas, il y a transfert entre actifs, sans conséquence sur le bilan. C'est l'activité des banques *privées*, en cours de disparition en Suisse, et des établissements de financement en France.

Au contraire, quand un organisme accorde un crédit, il augmente le compte du client et son propre bilan à partir de rien. C'est le fonds de commerce des banques *commerciales* ou établissements de crédit.

L'utilisation du terme générique *banque* pour ces deux activités distinctes procède de la confusion entre prêts et crédits et donc de la confusion sur la nature de l'argent : vraie monnaie ou substitut monétaire.

Modélisations erronées

Corollaires de l'argent-dette, selon l'IMMR ? L'engrenage de la croissance, la concentration des richesses et la dérive démocratique. Et comment pourrait-il en être autrement, avec une création monétaire privée, illimitée et incontrôlable, dans un contexte dérégulé et globalisé ? Quand ce sont les banques commerciales, et non les États ou les peuples, qui décident de la quantité d'argent en circulation. Et surtout de sa destination. Gérard Foucher ne mâche pas ses mots : « *Le pouvoir de création monétaire est un pouvoir d'asservissement incroyable ! Nous sommes les esclaves permanents de la dette, c'est-à-dire de ceux qui créent la monnaie. Pour rester en vie, nous devons nous soumettre à ces derniers.* » Pourtant, le déni est général. Les modélisations bancaires, dans les simulations macroéconomiques par exemple, continuent de considérer que les banques « *prêtent des ressources réelles préexistantes qui seraient déposées par les épargnants*[4] » ! Ouvrir les yeux sur la nature et l'origine de l'argent n'est-il pas, au fond, le premier défi de l'initiative suisse Monnaie pleine ? Comprendre le mécanisme principal de la servitude moderne est certainement un premier pas vers notre libération.

Notes

1. Michael McLeay *et al.*, « Money creation in the modern economy », BoE, Quaterly Bulletin 2014 Q1 : « *Chaque fois qu'une banque octroie un crédit, elle crée simultanément un dépôt du même montant sur le compte bancaire du débiteur, créant ainsi du nouvel argent.* » David Graeber, « Création monétaire, la Banque d'Angleterre vend la mèche », *The Guardian*, 21/03/2014.
2. « *Le Conseil fédéral dit que créer de la monnaie est un business comme un autre* », réponse à l'interpellation 12-3305 du groupe d'actionnaires indépendants de la BNS, les AAA positifs (aaapositifs.ch), qui s'est constitué afin de demander des comptes à cette banque centrale.
3. *Cf. La monnaie c'est la guerre*, mini-show de Gérard Foucher, 2015 ou *15 bonnes raisons de s'intéresser de près à la monnaie*, G. Foucher, 2/2014, licence Creative Commons.
4. Zoltan Jakab and Michael Kumhof, « Banks are not intermediaries of loanable funds – and why this matters », working paper n° 529, Bank of England, 5/2015.

Pour aller plus loin

Retrouver toutes les références dans notre dossier « Mainmise sur l'argent », *NEXUS* n° 105.

Gérard Foucher

Citoyen éclectique et autodidacte pointu sur la monnaie

« Sortir du mythe que le crédit est un prêt »

nexus Que faut-il comprendre sur la création monétaire pour bien appréhender l'initiative populaire suisse Monnaie pleine ?

Gérard Foucher : Actuellement, ce sont les banques commerciales qui créent la monnaie. Elles possèdent donc deux avantages sur le reste de l'humanité : le pouvoir d'obtenir toute richesse existante ou future et le pouvoir de décider qui aura de la monnaie… ou pas. À l'usage, on s'aperçoit que ce processus progressif de confiscation de la création monétaire a permis la concentration d'un pouvoir exorbitant, de nature quasi divine : celui de décider du futur commun, de créer le monde à son image. Par ailleurs, un des vices du système actuel est son caractère mathématiquement exponentiel : la dette doit croître sans cesse, pour que le volume monétaire se maintienne et que le système perdure.

Quelle est la principale vertu de l'initiative Monnaie pleine ?

Une des motivations initiales de la proposition suisse est de contrer l'effet procyclique de la création monétaire par le crédit et d'éviter les crises financières et bancaires. Mais sa principale vertu est de nous permettre de sortir du mythe que le crédit est un prêt. De s'éveiller de l'illusion que le métier de banquier consiste à distribuer de l'argent qui existerait par ailleurs. De réaliser que la dette procède d'un abus de confiance et qu'elle n'aurait même pas, à ce titre, à être remboursée. Il y a trois ans, on était complotiste quand on dénonçait cet état de fait. Aujourd'hui, le discours officiel a basculé : la vérité étant devenue impossible à dissimuler plus longtemps, la création monétaire privée est admise, mais présentée comme naturelle et légitime par ceux qui retirent le plus d'avantages de ce dispositif.

Bien qu'opposé à une monnaie 100% centrale, le gouvernement fédéral helvète est tenu constitutionnellement d'organiser le référendum en 2018. Ce dernier a-t-il des chances d'aboutir?

Oui, j'y crois. Le système est devenu tellement inégalitaire qu'il crée ses propres limites. On approche du moment où il deviendra impossible de justifier son maintien. Si l'initiative Monnaie pleine aboutit, ce sera un exemple pour le reste du monde.

Est-ce raisonnable de vouloir confier la création des francs suisses à la Banque nationale suisse, en lien avec la finance internationale par la BRI notamment ?

Même si la banque centrale n'est pas entièrement indépendante, une monnaie 100% centrale présente l'avantage de sécuriser les comptes courants des agents non bancaires, c'est-à-dire nous. Et de sortir du chantage de la dette.

En cas de succès du référendum, que se passerait-il ?

La monnaie pleine pourrait être distribuée aux cantons, qui en useraient librement et démocratiquement. Ou même aux individus. Cela permettrait de répartir entre un plus grand nombre de personnes le pouvoir de créer l'avenir commun. Le droit à recevoir devenant ainsi universel et réciproque, la notion de

dette pourrait évoluer ; et qui sait, disparaître. Car, au fond, la dette n'est-elle pas aussi une illusion ? La dette de l'un étant le crédit de l'autre, elle s'annule à l'échelle d'un système.

Entre une population de mieux en mieux informée et un pouvoir qui ne voit aucun intérêt à abandonner ses privilèges, la tension va croissant et oscille entre soumission et insurrection. Quelles alternatives sont possibles selon vous ?

Chacun peut, à son niveau, se retirer le plus possible des réseaux alimentés par la monnaie-dette : en augmentant par exemple son autonomie alimentaire, énergétique ou en orientant sa consommation. Par ailleurs, je crois possible d'éduquer les décideurs. Par le biais du « jeu de la monnaie* » par exemple. Peu de politiques connaissent finalement les arcanes de la création monétaire. Et même les principaux bénéficiaires du dispositif actuel ne retrouveraient-ils pas du sens et de la joie dans un système plus équilibré ? Les plus gros prédateurs sont peut-être ceux qui ont le plus besoin d'être rassurés, paradoxalement. Il n'y a que l'Amour pour sortir de l'impasse…

Propos recueilllis par Marc Daoud

* Le « jeu de la monnaie » permet de simuler les échanges économiques selon quatre modèles différents : le don mutuel, le troc, le crédit bancaire et la comptabilité non monétaire. Il est notable que les règles du jeu influencent le comportement des individus et leurs relations. Le don mutuel est le système qui crée le plus de valeur. Le troc conduit au blocage du jeu ; le crédit au déséquilibre, à la violence relationnelle et aux inégalités. La comptabilité non monétaire apparaît comme une transition pour restaurer la confiance et un don mutuel équilibré.

Aller plus loin

- *Les Secrets de la monnaie - Changer la monnaie, pour changer le monde*, G. Foucher, libertybooks.eu, 2014.
- Interview complète en vidéo sur notre site www.nexus.fr
- Et le site : gerardfoucher.com

Une monnaie 100% centrale présente l'avantage de sécuriser les comptes courants des agents non bancaires, c'est-à-dire nous. Et de sortir du chantage de la dette.

Putsch populaire

Est-ce possible ?

S'il est évident qu'il serait avantageux pour les peuples de reconquérir le pouvoir de création monétaire, la question est de savoir quelles en sont les chances de réussite.

Des experts du FMI, le Fonds monétaire international, admettent la faisabilité et les bénéfices d'une création monétaire à 100% par la banque centrale : meilleur contrôle des fluctuations du cycle économique, pas de *bank run*[1], diminution de la dette publique, maîtrise de l'inflation, contrôle de la spéculation et simplification de la réglementation[2]. Sans compter les recettes publiques potentielles, liées aux revenus de seigneuriage[3]. Pour la Suisse, ces derniers pourraient ainsi passer de 6 millions de CHF à 5-10 milliards par an[4]. On en aurait presque oublié qu'émettre la monnaie est une activité lucrative !

Les banquiers contre-attaquent

Tellement rentable, que les banques commerciales menacent de faire faillite si on leur retire cette manne. Pourtant, les activités bancaires traditionnelles sont rentables en soi, comme le prouvent les 600 millions de francs suisses de bénéfice annuel de la société PostFinance, limitée aux services historiques par une demi-licence bancaire. Mais tous les arguments sont permis dans l'offensive des banques suisses contre l'initiative populaire Monnaie pleine. Conduite par les principales organisations de la place financière helvète, la riposte s'appuie sans complexe sur la désinformation et la propagande : financement d'études partisanes qui jettent le doute et le discrédit[5], communication unilatérale dans les médias[6] et lobbying politique. C'est ainsi que des commissions influentes[7] ont incité le gouvernement suisse puis le Parlement à rejeter la proposition citoyenne.

Convaincre par la peur

Sur quel motif ? Inutile et risquée ! « *La monnaie pleine pourrait isoler la Suisse, entraîner la perte de confiance des banques d'affaires, qui abandonneraient le franc suisse pour l'euro ou le dollar, sans pour autant être efficace pour éviter les crises financières*[8]. » Pourtant, le rapport du FMI cité ci-dessus souligne qu'un dispositif du type *100% money « n'est ni une refonte intégrale du système monétaire, ni une innovation risquée* ». Il s'agit simplement d'étendre à la monnaie scripturale le monopole public qui régit la monnaie fiduciaire. Une option certes à contre-courant de la tendance actuelle, où l'argent-dette prime sur la monnaie centrale et deviendrait exclusif en cas de disparition du cash[9]. Certains brandissent la menace d'une crise au moment du basculement d'un système à l'autre. Pourtant, le mécanisme est simple : « *Au premier jour de la transition vers la monnaie pleine, les banques deviendraient comptablement débitrices, vis-à-vis de la banque centrale, de l'encours de monnaie qu'elles auraient créé. Une période de transition suffisamment longue leur serait laissée pour rembourser cette dette. Elles pourraient par ailleurs attribuer des prêts, à partir de l'épargne ou en empruntant à taux zéro auprès de la BNS* », explique Jean-Marc Heim, un porte-parole de l'initiative.

Contrôler la monnaie à tout prix

Changer de système monétaire n'est donc pas si utopique ! Revenir à une monnaie cent pour cent centrale est possible, sur le principe. « *Un franc suisse resterait un franc suisse pour les échanges internationaux,* résume J.-M. Heim, *mais sa nature aurait changé : d'obligation, la monnaie deviendrait titre de propriété.* » Un tel basculement de paradigme a-t-il des chances de voir le jour ? Les institutions suisses, malgré leur réputation de démocratie réelle, vont-elles oser interférer avec la toute-puissante finance mondiale ? Car tenter de reprendre le contrôle de la monnaie peut être risqué, tant d'un point de vue géopolitique qu'individuel. Les présidents américains victimes de tentatives d'assassinat ou assassinés n'avaient-ils pas affiché leur opposition à cette mainmise privée sur la création monétaire[10] ? Et quelles étaient les velléités monétaires des pays qui ont basculé dans les guerres et le chaos ces dernières décennies ? Quelle est la situation de ceux qui résistent encore, comme l'Iran ou Cuba ? À chacun d'y voir un lien… ou une coïncidence.

Défier la finance mondiale ?

D'ailleurs, les nations qui prétendent échapper au contrôle hégémonique de la finance internationale ne cherchent-elles pas à conserver leurs prérogatives en matière de création monétaire ? Tel Kadhafi, avant sa chute, avec le dinar-or[11]. Ou la Chine, avec son nouveau yuan soutenu par l'or et non convertible en dollars américains. Sans oublier l'Islande, qui a osé porter plainte contre ses banquiers suite à la crise financière de 2008 et avait annoncé sa reprise de souveraineté monétaire. Mais, bien que les enjeux soient plutôt ceux d'une grosse ville pour ce pays de 330 000 habitants, la situation est au point mort depuis. *Statu quo* en Grande-Bretagne aussi, berceau de la création de l'argent privé[12], où le mouvement Positive Money milite plus contre l'accroissement des inégalités (lié aux politiques de très bas taux d'intérêt et de *quantitative easing*[13]) que pour l'étatisation de la monnaie. Autant dire que la proposition suisse n'est pas qu'un événement de politique locale. Elle met sous les projecteurs une revendication citoyenne universelle et la confronte aux jeux de pouvoir.

« La proposition suisse n'est pas qu'un événement de politique locale. Elle met sous les projecteurs une revendication citoyenne universelle et la confronte aux jeux de pouvoir. »

Notes

1. Le *bank run* est une ruée bancaire aux guichets, en cas de crise de confiance bancaire.
2. Michael Kumhof & Jaromir Benes, « The Chicago plan revisited », 8/2012, *IMF working paper Research Department.*
3. Le seigneuriage est l'avantage financier direct qui revient à l'émetteur d'une monnaie. Il est égal au montant émis, moins les coûts de fabrication, de mise en circulation et d'entretien. Des coûts quasiment nuls pour la monnaie électronique.
4. Montant évalué sur la base de 340 milliards de francs suisses en circulation.
5. Pr Bacchetta, « The sovereign money initiative in Switzerland: an assessment », 2017, université de Lausanne, étude réalisée à la demande de l'ASB.
6. Déclaration de l'Association suisse des banquiers du 1/12/2015.
7. Avis de la CER-E du 31/8/2017.
8. Avis du Conseil fédéral du 24/2/2016.
9. *Cf. NEXUS* n° 100, « Une société sans cash ».
10. *Cf. NEXUS* n° 105, « Putsch sur la monnaie », et vidéos de Gérard Foucher.
11. « Déclin de la monnaie occidentale – le dinar-or arrive », *The Privateer* n° 551, avril 2006.
12. La première banque centrale privée est la Banque d'Angleterre, créée en 1694.
13. L'assouplissement quantitatif est une politique monétaire exceptionnelle qui consiste à augmenter la quantité de monnaie en circulation, *via* la banque centrale, afin de stimuler le crédit et limiter l'inflation. Ces mesures sont dénoncées comme alimentant le circuit spéculatif, au détriment de l'économie réelle. Une alternative au QE serait le *QE for people*, où la monnaie supplémentaire serait injectée dans le circuit économique réel.

La mort de la monnaie ?

L'initiative suisse, un pied dans la porte ?

Le verdict est tombé. Les deux chambres du Parlement helvète viennent enfin de prendre leur décision[1]. La monnaie pleine « *mettrait en danger la position internationale de la place financière suisse* ». Le gouvernement a dix mois pour organiser le référendum et il est clair que ce sera la campagne du NON. Devant l'imminence du danger, le front institutionnel et financier contre la libération de la monnaie durcit le ton. La banque centrale elle-même, première bénéficiaire potentielle de l'initiative Monnaie pleine, a retourné sa veste. Son directeur, Thomas Jordan, qui rappelait au début de l'initiative que « *c'est aux citoyens votants, et non à la BNS, qu'il appartient en dernier ressort de se positionner* », s'affiche désormais ouvertement contre[2], outrepassant ainsi le principe de séparation des pouvoirs et les conventions démocratiques. Un dérapage qui permet de douter du bien-fondé de la proposition citoyenne. Est-elle suffisamment audacieuse ? Est-ce bien raisonnable de transférer le pouvoir d'émission monétaire des banques commerciales vers la banque centrale ?

Thomas Jordan, directeur de la Banque nationale suisse.

Ambition insuffisante

Comment croire que le pouvoir changerait de mains, puisqu'il est notoire que les banques centrales sont contrôlées par la finance internationale plus que par les États ? La BRI, « *araignée au centre de la toile financière* », n'est-elle pas composée des gouverneurs des principales banques centrales ? La Banque d'Angleterre a-t-elle jamais été publique ? Quant à la Banque de France, elle n'est plus sous contrôle de l'État depuis son changement de statut en 1993[3]. Quand bien même une banque centrale serait encore sous l'égide d'un État, serait-elle pour autant au service du bien commun ? Comment faire confiance à des gouvernements minés par le lobbying et les liens d'intérêts ? C'est pourquoi le Mouvement international pour une réforme monétaire, l'IMMR, va plus loin. Avec une revendication en trois points : « *Une monnaie libre de dette. Une monnaie gérée démocratiquement, dans la transparence et au service de l'intérêt général. Une monnaie non spéculative, injectée exclusivement dans l'économie réelle.* »

Si l'initiative suisse s'inscrit dans cette intention, s'en donne-t-elle vraiment les moyens en confiant le processus à la BNS ? Malgré une obligation de transparence[4], cette dernière ne dépend pas à ce jour du gouvernement, ni n'est soumise à un contrôle populaire.

Des bâtons dans les roues ?

Et même dans le cas d'une banque centrale fiable, les banques commerciales ne trouveraient-elles pas, encore une fois, à l'instar de la monnaie scripturale ou des produits dérivés, des moyens ingénieux pour contourner la réglementation et la volonté populaire ? Il faudra un nouveau paradigme pour arrêter ce jeu pervers. Ajustements de principe et rafistolage réglementaire ont montré leur inefficacité depuis des décennies. Dans l'immédiat, qui sait jusqu'où ira l'initiative citoyenne suisse ? Des armes de destruction massive ou un réseau terroriste islamiste seront-ils découverts chez nos voisins… ? Au minimum, il faut s'attendre à un

matraquage de l'opinion publique, voire à l'enlisement de la votation au nom d'aléas bureaucratiques. À moins que le peuple helvète ne se saborde seul, en continuant de croire que la situation réclamée… est celle déjà en place !

Cheminer vers l'émancipation

Ne soyons pas pessimistes avant l'heure et suivons avec attention ce référendum en 2018. Car quels qu'en soient les résultats, l'initiative aura le mérite d'éduquer la population sur l'argent, comme le montrent l'évolution sémantique et les aveux institutionnels sur la création monétaire de ces trois dernières années. Tout changement passe d'abord nécessairement par une prise de conscience collective. Qui sait, le XXIe siècle verra peut-être « la mort de la monnaie » ? « *Nous n'avons pas besoin de louer des unités de compte, de simples chiffres, pour tenir une comptabilité mutuelle de nos échanges économiques. Nous n'avons pas besoin des agents bancaires, qui vivent aux dépens des acteurs économiques, sans créer eux-mêmes de richesse* », résume Gérard Foucher[5]. Ni soumission ni rébellion. Même si nous ne savons pas encore comment, ne vivons plus comme des esclaves, tout simplement !

Marielsa Salsilli

Notes

1. Décision du Conseil des États du 28 septembre 2017 et du Conseil national le 14/12/2017.
2. AG de la BNS du 29/4/2016.
3. Loi n° 93-980 du 4 août 1993 relative au statut de la Banque de France et à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.
4. La loi sur la Banque nationale a été soumise à un référendum national qui l'oblige à rendre des comptes.
5. « Le combat contre la finance », ITW de Gérard Foucher, Meta TV, 20/6/2014.